

Extrait de l'ouvrage La Résistance audoise (1940-1944): tome 1 / présentée par Lucien Maury. - [Carcassonne] : Comité d'Histoire de la Résistance du département de l'Aude, 1980. - 449 p. côte 940.53 MAU/1, le vote de confiance à Pétain p33

Le 10 juillet 1940, le jour même où Jacques Duclos et Maurice Thorez lancent leur message au Peuple de France l'appelant à la lutte contre Vichy, le Parlement Français issu des élections de 1936, vote la confiance à Pétain. Sur plus de 700 parlementaires que comptent la Chambre des députés et le Sénat réunis, c'est par 569 voix contre 80 et 17 abstentions que ces deux Assemblées accordent les pleins pouvoirs au tandem Pétain-Laval. Parmi ces 80 figurent le sénateur de Chambrun(non inscrit), père Gilbert de Chambrun, futur chef de la résistance de notre région R3 (Montpellier), le député radical socialiste Henri Gout et Léon Blum député de Narbonne, ancien président du conseil, le sénateur socialiste du Gard Georges Bruguier, futur chef départemental FFI du Gard, le député radical socialiste de l'Hérault, Vincent Badie, le député de gauche indépendante Boulet, le député socialiste des Pyrénées Orientales, Maître Noguères, père de l'historien Henri Noguère qui deviendra en 1943 l'un des trois directeurs régionaux des MUR de la R3 au titre de Franc Tireur, après Pierre Degon, alias Bouconne. Sur ces 80 opposants, 31 seront arrêtés et assignés à résidence surveillée, dont Henri Gout et Bruguier, 10 déportés dont 5 jamais revenus, 2 furent assassinés: Camel et Max Dormoy. Les députés communistes ne purent voter étant mis hors la loi depuis 1939 pour délit d'opinion, par le gouvernement Daladier.

Mais cette majorité écrasante de 569 voix contre 80 en faveur de Pétain montre qu'il fut considéré par la classe politique française comme le "sauveur " du moment . C'est dire que, à l'image de sa représentation nationale, la majorité des Français acceptent la défaite, et que la résistance est le fait d'une minorité, dans l'Aude comme ailleurs.

SOUS-PRÉFECTURE

de

NARBONNE

DIVISION

BUREAU

Objet :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Journal Officiel
du 1er Novembre 1940

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,

Vu l'article 3 du décret du 26 Septembre 1939 ;

Vu le décret du 18 Novembre 1939 ;

Sur la proposition du Ministre Secrétaire d'Etat à
l'Intérieur ,

DECRETONS :

Art. 1er. - Le Conseil municipal de la commune de
Narbonne (Aude) est suspendu jusqu'à la cessation des hostili-
tés.

Art. 2. - Il est institué dans la commune de Narbonne
une délégation spéciale habilitée à prendre les mêmes décisions
que le Conseil municipal et ainsi composée :

PRESIDENT

M. CAILLARD.

MEMBRES

MM. AUGE-CAUVET, BENET, CASSAGNADOU, PROUVEZE

Art. 3. - Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Vichy, le 30 Octobre 1940.

Ph. PETAIN.

Par le Maréchal de France, Chef de l'Etat français :

Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,

Marcel PEYROUTON.

Pour copie conforme,
Le Sous-Préfet de Narbonne,



DÉPARTEMENT
DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NARBONNE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNEOBJET:
CONSEIL
MUNICIPAL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Démission

L'an mil neuf cent quarante

le TROIS

du mois de NOVEMBRE,

le Conseil Municipal de Narbonne s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence
de M. le Docteur LACROIX, Maire de cette Ville, en session
Ordinaire en vertu de la loi.

Etaient présents : MM. le Dr LACROIX, Maire ;

M.M. VERBEN, PHILOCTÈTE, LIMOUZI, adjoints.
M.M. OLIVIER, CAZANAVE, LOMBARD, CORBIÈRE, MAS,
JAMME, CAPDEVILLE, HELENA, GAILLARD, MAUREL, GONTIER, VIRES,
BAJOLLE, OURNAC, ANDRAU, MALAPERT, JEAN Paul, AILINGRIN,
ABELANET, GARDEBAT, BEC, CASTAN.

ABSENTS EXCUSES.-: M.M. QUERMEL, Adjoint, et MONTEL.

formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité de l'article 53 de la loi du 5 Avril
1884, il a été procédé, par voie de scrutin, à l'élection
d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GONTIER ayant obtenu la majorité des suffrages,
a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil ainsi constitué M. le Maire expose au Conseil
qu'ayant appris que la suspension de l'Assemblée Communale
devait être rendue officielle lundi 4 Novembre 1940, à 10 heures
il avait décidé de convoquer d'extrême urgence l'Assemblée afin
d'examiner, avec elle, la situation créée du fait de cette
suspension.

Il estime, pour sa part, qu'en protestation de cette
mesure injustifiée qui frappe des Administrateurs sans reproches
le Conseil devrait remettre sa démission collective à l'Autorité
supérieure.

LE CONSEIL,

Où l'exposé de M. le Maire,

Approuve la procédure d'urgence
adoptée pour la convocation de l'Assemblée,

Et attendu que la suspension du
Conseil Municipal de Narbonne constitue une sanction injustifiée,

Approuve la proposition de démis-
sion collective faite par M. le Maire,

Décide, en conséquence, d'adresser
la lettre suivante à M. le Sous-Préfet, pour qu'elle soit trans-
mise par la voie hiérarchique à l'Autorité supérieure :

Date de l'affichage par extrait 4-11-40

Date de la convocation 3-11-40

Nombre de conseillers en exercice 28

Délais de convocation abrégés par le Maire, avec approbation du Conseil Municipal



V E N D A N G E S I 9 4 0

.....(une ligne illisible).....
 ..tre moment, toute la population laborieuse du Languedoc et du Roussillon. Ce sont les ouvriers agricoles, véritables parias de la terre, les hommes des durs travaux et des salaires journaliers de 25 à 32 francs, non comptés de nombreuses journées de chômages en hiver. Ce sont les petits et moyens viticulteurs qui, en septembre, caressent l'espérance, trop souvent illusoire, de couronner, grâce à une bonne récolte, leurs efforts et leurs soucis de l'année. Ce sont encore les ouvriers des villes qui espèrent eux aussi, adoucir grâce aux vendanges, la gêne de leurs foyers soit qu'ils participent eux-mêmes à une colle, soit que leurs femmes ou leurs enfants se sont embauchés pour couper le raisin et mener leur rangée. Et ce sont enfin les boutiquiers de nos villages, boulangers, bouchers, charcutiers, épiciers, car les vendanges constituent pour notre région la source d'une grande activité.

LE GOUVERNEMENT DES AFFAIRISTES DE VICHY CONTRE LES PAUVRES.

Les vendanges étaient dans cette année de misère, un grand espoir pour les pauvres, mais les LAVAL-BELIN-PETAINE-MARQUET et leur gouvernement d'usurpateurs, tous responsables de la guerre au même titre que la clique de DALADIER-RAYNAUD-MANDEL, viennent d'infliger plusieurs brimades aux pauvres. Ils publient deux décrets, l'un interdisant aux adolescents au-dessous de 14 ans de "mener leur rangée"; l'autre, fixant la rentrée des classes au 2 Septembre. Or, nombreuses sont les familles où l'argent nécessaire à l'achat des fournitures (livres, cahiers, etc) et à l'entretien de l'écollier était rapporté par l'enfant lui-même, grâce aux vendanges. C'est cela que LAVAL-YBARNEGARAY entendent par "soutien des familles nombreuses" et "respect des traditions régionales".

Et dans le but évident de faire baisser les salaires, le Gouvernement a fait annoncer par la Presse que les "Compagnons de France" viendront vendanger. Cependant que, déjà, les gros hobereaux prétendent ne pas payer le salaire complet aux quelques militaires des zones occupées et interdites qui ont réussi à trouver de l'embauche.

LE PARTI COMMUNISTE DEFEND LES AGRICOLES.

Au moment où la vie devient impossible, où les salaires, surtout ceux des agricoles, sont insuffisants pour subvenir aux besoins du ménage prolétaire des champs, vendangeurs et vendangeuses, restons au coude à coude, fidèles aux traditions révolutionnaires du Midi de 1907. Ensemble comme avant 1936, nous mènerons la lutte. Les hommes de VICHY, servilement soutenus par le politicien trafiqueur BARTHE, ne craignent pas de favoriser les marchands d'hommes et le travail à forfait, tandis qu'ils réinstallent officiellement dans nos écoles publiques, l'Eglise, symbole de l'obscurantisme, et qu'ils révoquent des instituteurs républicains et anciens Combattants.

Les dirigeants des syndicats d'ouvriers agricoles parce qu'ils auraient défendu la cause des vendangeurs et qu'ils ont lutté contre la guerre, sont détenus dans les prisons et dans les camps de concentration: ANTONIN GROS-FERNAND BREMOND-HENRI ROQUEBLAVE-LEOPOLD ROQUE, etc incarcérés aux côtés des militants des villes: CAVAILLEZ, PEYROTTE, LOUIS GAUTRAND, ALEXANDRE ALIAS, SUQUET, GALY, etc.

Travailleurs agricoles, chassez des syndicats ceux qui vous trahissent; remplacez les par ceux qui vous défendent.

DE L'INTÉRIEUR

107 W 239 /11

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

SURETÉ NATIONALE

CARCASSONNE, le 20 SEPTEMBRE, 1940.

©Archives départementales de l'Aude

COMMISSARIAT SPECIAL

DE L'AUDE

LE COMMISSAIRE SPECIAL,
Chef de Secteur,à MONSIEUR LE COMMANDANT DU B.C.R.
de l'Etat-Major de la 16e Région,
à MONTPELLIER

-----000-----

N° 3747

A/S d'un tract édité par
l'ex-parti communiste.

---0---

Copies à :

M. LE PREFET DE L'AUDE
M. LE COLONEL Commandant
la Subdivision
Archives.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la découverte par la Gendarmerie de NARBONNE, d'un paquet de tracts communistes, tirés à la polycopie, intitulés " Vendanges 1940 ", portant en en-tête " Supplément à l'Humanité édité par le Parti communiste ". Je joins au présent rapport, un spécimen de ces tracts, qui furent trouvés sous le pont du Rec de VEYRET, situé à une centaine de mètres de la ville de NARBONNE, entre la Caserne Montmorency et le terrain de Manoeuvres.

Une enquête a été immédiatement faite par la Gendarmerie de NARBONNE, en collaboration avec mes Services, et au cours de laquelle plusieurs perquisitions ont été effectuées sans résultat chez diverses personnes, suspectes pour avoir des sympathies un peu trop marquées pour l'ex-parti dissous.

Je crois utile de signaler que la rédaction de ce tract et plus particulièrement les noms des militants qui y figurent, m'ont conduit à penser que les auteurs de ce factum pourraient se trouver dans le Département de l'HERAULT. En effet, les personnes signalées comme étant internées, se trouvent dans des camps surveillés de ce département. D'autre part, si ce tract avait été " édité " dans l'AUDE, ses auteurs n'auraient pas manqué de faire figurer les noms des vedettes extrémistes de notre Région.

Quoiqu'il en soit, cette découverte nous fournit la preuve tangible que les éléments communistes n'ont pas complètement désarmé et que malgré les sévères dispositions gouvernementales, ils n'hésitent pas à essayer de répandre leur funeste propagande.

Il coule de source que ces agissements doivent être suivies avec une attention très soutenue autant que méthodique. Aussi, ai-je donné à cet effet des ordres en conséquence. Je ne manquerai pas de vous tenir immédiatement informé de tous faits se rattachant à l'activité de ces agitateurs.

LE COMMISSAIRE SPECIAL,



Ed. Tracts



Tracts
Classer au dossier
(rapport par le DPM)

Ruay

MINISTRE de l'INTERIEUR

ETAT FRANCAIS

Direction Générale de la
SURETE NATIONALE

Vichy, le 28 Novembre 1940 .

INSPECTION GENERALE
des Services de
POLICE CRIMINELLE

SECRET

D.J.P.
2^o Section

LE MINISTRE
SECRETARE d'ETAT à l'INTERIEUR
Direction Générale de la SURETE NATIONALE

Au sujet de la propagande
communiste

à Monsieur le PREFET de POLICE

à Messieurs les PREFETS.

Au moment où les éléments de l'ex-parti communiste mettent à profit les difficultés de tous ordres, nées des circonstances, pour intensifier leur propagande illégale, et atteindra toutes les catégories sociales, il importe que les services répressifs, placés sous votre autorité, soient complètement informés des méthodes de propagande et des moyens d'action employés par les militants du parti dissous.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, la copie des instructions générales données par le Comité Central clandestin du Parti Communiste français aux chefs de cellule.

J'appelle d'une façon toute spéciale votre attention sur la constitution de "Comités Populaires" qui, sous le couvert de la défense des intérêts sociaux, tendent à rassembler les mécontents sous l'égide du Parti communiste.

Comités populaires de solidarité et d'entr'aide ; Comités populaires d'entreprises ; comités populaires des femmes des prisonniers de guerre ou d'emprisonnés ; Comités de commerçants pour contrôler les conditions d'attribution des "S.P." ; Comités de retraités, créés pour obtenir le versement des retraites ; comités populaires d'équipes de bûcherons pour couper le bois dans les forêts domaniales, et pour stocker le bois en prévision de la pénurie de charbon ; comités de stockage et ramassage de récoltes ; comités populaires de ravitaillement ; comités de démobilisés et de chômeurs ; scupes populaires.

Je vous signale, également, l'action de noyautage préconisée parmi les groupements de jeunesse (Compagnons de France, Camps de Jeunesse, Eclaireurs).

...

Par ailleurs, une dépêche de M. le Préfet de l'Aube fait connaître, selon un renseignement recueilli de bonne source que le Parti communiste aurait organisé le ramassage sur tout le territoire, des armes abandonnées par l'armée française, pour en constituer des dépôts clandestins, qui seraient utilisés en prévision d'une action ultérieure. Des précautions seraient toutefois prises pour que ces dépôts d'armes ne soient pas constitués aux domiciles de militants, mais dans des endroits choisis pour échapper aux investigations de la police, notamment dans des souterrains déjà existants aménagés.

De son côté, M. le Préfet du Gard indique qu'au cours d'une perquisition opérée chez des militants communistes de Saint-Ambroix, 36 détonateurs amorcés et 3 paquets de dynamite ont été découverts.

Enfin, la création "d'équipes de choc", à l'effectif de six à huit hommes, est aujourd'hui envisagée. Leur rôle sera le suivant :

- 1°/ Police du parti, c'est-à-dire enquêtes sur tous les militants suspects, ayant dénoncé leurs camarades à la police, ou ayant été relâchés par cette dernière dans des circonstances mal établies.
- 2°/ Surveillance de la propagande, des distributions de tracts et collages de papillons.
- 3°/ Protection des diffuseurs de tracts dans les endroits publics.

En effet, les distributions massives de tracts dans les lieux publics, comme les marchés et cinémas, ont été décriées. La technique de la diffusion dans les salles de spectacle a même déjà été mise au point. Dans chaque groupe, une équipe spéciale accompagnera le distributeur, et protégera sa sortie, en barrant, sous couleur de chercher des places, le passage à ceux qui seraient tentés de le poursuivre.

Je vous prie de donner aux agents de la force publique, placés sous votre autorité, toutes instructions utiles, pour qu'ils redoublent de vigilance dans le dépistage et la répression des menées extrémistes.

Il importe encore de leur rappeler que, de l'aveu même des militants, "l'expérience a prouvé que, sauf dénonciation, les perquisitions policières sont généralement faites de façon superficielle".

Vous voudrez bien me tenir informé de tout fait intéressant qui parviendrait à votre connaissance, dans le cadre de la présente circulaire.

P. le MINISTRE

SECRETARE D'ETAT à l'INTERIEUR

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SURETÉ NATIONALE ;

Henri CHAVIN

- INSTRUCTIONS GENERALES DONNEES PAR LE COMITE CENTRAL DU -
P.C.F.
aux CHEFS DE CELLULES DU PARTI (Septembre 1940)

-
- 1 - Le Parti Communiste seul digne de la confiance du peuple.
 - 2 - Les Masses Populaires et le Parti Communiste.
 - 3 - Le Programme d'Action.

- REORGANISATION DU PARTI -

- 4 - Organisation du Parti.
- 5 - Notre travail de formation des cadres.
- 6 - La propagande.

- POLITIQUE INTERIEURE -

- 7 - La lutte contre le Gouvernement.
- 8 - La Défense des libertés populaires.
- 8 Bis - Les Comités populaires
- 9 - Les Combattants 39/40
- 10 - Les Prisonniers de guerre
- 11 - Contre la démagogie au service du capital.
- 12 - Dans les syndicats.
- 13 - Le mouvement des chômeurs.
- 14 - Les Paysans.

15 - L'aide à la Jeunesse Communiste.

16 - Trésorerie - Conclusion -

- POLITIQUE EXTERIEURE -

- 17 - Notre Parti au service de la Paix.
- 18 - Le P.C. fait front à la guerre.
- 19 - La puissance de l'U.R.S.S. & son prestige International.
- 20 - L'accroissement de la puissance de l'U.R.S.S.

.../...

- 1 -

LE PARTI COMMUNISTESEUL DIGNE DE LA CONFIANCE DU PEUPLE

La preuve est faite, à la lumière des événements, que le Parti Communiste, en luttant contre la guerre impérialiste, a défendu le Peuple Français conduit à la guerre et à la défaite par les capitalistes, leurs valets.

Ainsi s'effondrent les accusations portées contre notre Parti par DALADIER, par les socialistes, et par l'ensemble des tenants de la réaction. Mais il ne suffit pas d'avoir raison et il ne faut pas attendre que la vérité fasse son chemin toute seule. Nos ennemis travaillent, ils poursuivent leur lutte contre nous. Aussi, devons-nous mettre tout en oeuvre pour montrer aux larges masses populaires le visage de notre Grand Parti, et pour expliquer combien sa politique a toujours été conforme aux intérêts présents et à venir de la France laborieuse.

o o o o o o o o o

- LES MASSES POPULAIRES & LE PARTI COMMUNISTE -

Les désastres qui se sont abattus sur la France par la faute de gouvernements criminels sont eu pour résultats :

- a) de développer la méfiance des masses à l'égard des dirigeants.
- b) de créer un courant d'opinion contre les responsables.
- c) de dresser les masses appauvries contre les profiteurs et les capitalistes.
- d) de faire tomber aux yeux des masses les accusations contre le Parti.

Si le Gouvernement de Vichy fait la mise en scène de la nomination d'une Cour Suprême, s'il fait parler du jugement des responsables, c'est pour calmer l'opinion publique et gagner du temps, car les gouvernants d'aujourd'hui savent bien que si l'on fait le procès de leurs devanciers, ils risquent d'être éclaboussés eux-mêmes, en raison de la chaîne de complicité qui les lie les uns aux autres.

Notre Parti doit prendre la tête du mouvement d'opinion pour le châtiment des responsables de la guerre et de la scandaleuse impréparation militaire de la France, qui souligne le gaspillage ou le détournement des milliards soutirés au peuple, pour la Défense Nationale.

- LES RESPONSABLES -

Parmi les responsables, le peuple n'est-il pas en droit de compter, au lieu de quelques personnages seulement

- 2 -

- L'Ancien Président de la République -
- Les membres du Gouvernement qui déclare la guerre -
- Les anciens Présidents du Conseil et Ministres de la guerre depuis 1919 -
- Les Membres du Conseil supérieur, de la Guerre, de l'Air, de la Marine à la déclaration de guerre -
- Les Généraux ayant commandé en chef -
- Les Parlementaires et Journalistes ainsi que les Personnalités ayant soutenu publiquement la politique de guerre de DALADIER et de REYNAUD -

Partout, les communistes doivent dénoncer les responsables qui, tous partis confondus, ont plongé notre pays dans les affres de la guerre et les humiliations de l'occupation.

De plus, il faut dégonfler toutes les canailleries lancées contre le Parti.

- On a accusé les communistes de trahison parce qu'ils luttèrent pour la Paix qui aurait laissé la France intacte et prospère -
- ← Ceux qui nous ont accusés sont les mêmes qui ont vendu la France et l'ont seculée à la capitulation.
- Les traîtres qui ont vendu la France ont traité les communistes d'agents hitlériens. Se basant sur des calomnies abominables, le Socialiste BARTHELEMY de Puteaux demanda la guillotine pour les communistes, appuyé, en cela, par l'équipe DORIOT.

Aujourd'hui, tandis que dans la zone occupée comme dans l'autre, les municipalités communistes sont toujours suspendues, le sinistre BARTHELEMY qui, s'étant enfui en Juin dernier, avait été remplacé à Puteaux, a été réinstallé dans ses fonctions de Maire. Le Journal de DORIOT peut paraître librement à Paris, mais L'HUMANITE interdite par Daladier, est toujours interdite et paraît clandestinement.

o o o o o

- NOTRE PROGRAMME D'ACTION -

Notre Parti doit mener une lutte de tous les instants :

SUR LE PLAN POLITIQUE INTERIEUR -

- Pour le châtement des Responsables -
- Pour la libération des Défenseurs de la Paix et leur rétablissement dans tous leurs droits -
- Pour le rétablissement des Libertés Populaires (élus, syndicats, délégués ouvriers, conseillers, prud'hommes, liberté

.../...

- 3 -

d'association, reconstitution des groupements dissous, liberté de presse, etc...)

- Pour le droit de circulation et de correspondance entre la zone occupée et la zone non occupée.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE -

- Pour faire payer les riches, la confiscation des bénéfices de guerre, le prélèvement sur les grosses fortunes et la nationalisation des Banques, Cies d'assurances, Chemins de fer, etc...

- La défense des revendications ouvrières (lois sociales, salaires, chômage, durée du travail, apprentissage pour les jeunes, etc...)

- La défense des revendications paysannes (paiement des dommages de guerre, paiement des indemnités de réquisition, expropriation des grandes propriétés des seigneurs et capitalistes au bénéfice des ouvriers agricoles et des paysans n'ayant pas assez de terre, indemnité pour le renouvellement du cheptel et des instruments de travail, etc...)

- La défense des victimes de la guerre (blessés, veuves, orphelins et ascendants (droits à la pension, soins gratuits, etc..)

- La défense des sinistrés de la guerre (paiement des réparations.)

- La défense de toutes les couches de la population laborieuse (vieux, femmes, jeunes)

SUR LE PLAN POLITIQUE EXTERIEUR -

- Lutte pour la liberté et l'indépendance de la France.

Notre parti est le seul à pouvoir hautement revendiquer cette liberté et cette indépendance parce qu'il fût seul à se dresser contre le Traité de Versailles et contre l'occupation de la Rhür : "Un peuple qui en opprime d'autres ne peut pas être libre".

- Conclusion d'un pacte d'amitié avec l'U.R.S.S. pays du socialisme -

- Lutte pour la libération et l'indépendance des Colonies.

- SUR CETTE BASE, LE PARTI DOIT, à la FAVEUR des CIRCONSTANCES FAIRE DE GROS EFFORTS POUR SE LIER ETROITEMENT AUX MASSES -

.../...

- 4 -

- ORGANISATION DU PARTI -

Notre Parti doit être mis à même de remplir dans tous les domaines sa mission de défense et de rassemblement des masses populaires

Des camarades démobilisés ou évacués reviennent. Ils doivent reprendre rapidement leur place au sein de notre parti qui a besoin de toutes les bonnes volontés, de tous les dévouements.

Chaque membre du parti doit, chaque jour, être renseigné sur la rentrée des ouvriers communistes ou sympathisants dans son quartier dans sa rue, il doit le même jour reprendre contact, donner des renseignements, faire connaître la politique du parti, donner à ses camarades les directives pour le travail.

De plus, les événements ont modifié bien des opinions. Les travailleurs qui, au cours de ces derniers mois, ont compris que notre parti avait eu raison, demandent leur adhésion au parti, nous devons donner à toutes ces énergies la possibilité de se grouper, de travailler, en tenant compte d'une part qu'il faut être impitoyable envers les traîtres dont les agissements doivent être dénoncés et pour qui il ne peut y avoir ni pardon, ni oubli, d'autre part considérant que la vie illégale du Parti nous fait un devoir de décentraliser nos forces au maximum, nous devons nous orienter vers de petits groupes pouvant, de ce fait, se soustraire, plus aisément, aux coups de la répression, tout en nous permettant de faire au maximum notre travail de masse.

La décentralisation ne signifie pas le repliement sur soi-même. Chaque camarade du parti, chaque organisation du parti doit mettre tout en oeuvre pour se lier aux masses, et disposer par cela même des moyens de développer notre action politique.

Si chaque membre du parti, chaque organisation du parti, tiennent compte des conseils ci-dessus, il ne doit plus y avoir d'ouvriers cherchant après le parti.

Il faut donc :

- 1) Recruter des nouveaux membres du parti, chaque membre du parti doit avoir à coeur d'amener à nous un bon sympathisant.
- 2) Reprendre la liaison rapide avec nos camarades démobilisés ou évacués.
- 3) Affecter tout de suite les nouveaux membres et les démobilisés ou évacués à une cellule.
- 4) Orienter toutes ces forces nouvelles vers les mouvements de masse "Combattants 1939/40", Comités Populaires de chômeurs, Syndicats, Vieux, Aide aux Prisonniers de guerre, Femmes, etc...

.../...

- 7 -

- LA PROPAGANDE -

Il y a des quantités de moyens de faire connaître nos mots d'ordre, notre politique. Les communistes doivent écouter et intervenir à bon escient dans une queue, dans un groupe, en montrant d'un mot, d'une phrase, la réponse communiste aux questions soulevées.

Malgré l'importance du matériel édité et diffusé, par notre parti, il faut reconnaître que cela est encore nettement insuffisant. Il faut faire plus et il est possible de faire plus. Beaucoup de travailleurs cherchent encore notre littérature.

Comment faire :

- 1°) Procéder à une meilleur répartition des tâches.
- 2°) Utiliser un plus grand nombre de diffuseurs, ce qui allège les tâches de chacun, permettre une diffusion beaucoup plus vaste et plus rapide et réduire au minimum la répression.
- 3°) Utiliser les camarades pour la diffusion dans une rue ou un quartier autre que celui où ils habitent.
- 4°) Les vieux et les vieilles aiment notre parti; il faut les utiliser, ils s'étonnent d'ailleurs de ne pas l'être (se souvenir de la mère de Gorki).

L'HUMANITE illégale doit avoir un tirage aussi important, sinon plus que l'HUMANITE légale.

Il y a d'autres moyens de propagande, l'inscription des mots d'ordre du parti, les journaux locaux et les tracts.

Pour les inscriptions à la craie, au crayon, papillons, ou au minimum un matériel important est entre les mains des propagandistes, utiliser ce matériel à fond. "Pas un mur sans inscription", tel doit être le mot d'ordre du propagandiste. Sur les routes, nos mots d'ordre doivent apparaître chaque matin aux travailleurs.

Pour ce travail, il faut beaucoup d'initiative et de hardiesse

Nos journaux locaux et nos tracts ne sont pas encore assez étudiés. Ce matériel doit être rédigé en liaison avec les masses à qui il s'adresse, en tenant compte des revendications des catégories de travailleurs que l'on veut toucher.

Un tract, un papillon, une inscription, tout ce matériel doit être rédigé avec beaucoup de soin.

.../...

- LA LUTTE CONTRE LE GOUVERNEMENT -

Les capitalistes Français ont utilisé la défaite qu'ils avaient préparée par leur politique de trahison pour restaurer. Leur dictature avec la complicité de tous les partis. Le lit de la dictature PÉTAIN-LAVAL a été fait par des ministres radicaux, socialistes et membres de l'U.R.S.S. Tous responsables de la guerre et de la défaite, ils sont également responsables de la destruction des libertés politiques en France. Le Gouvernement de la dictature est le fidèle reflet de la pourriture des milieux capitalistes avec l'enrichi de la politique Laval, avec le valet des industriels bordelais Marquet, avec le général affairiste Weygand du canal de Suez, et avec des Ministres affairistes comme Baudoin, Bouthillier, Mireaux du "Temps", Lémery, Alibert, le P.S.F. Ybarneguerray et le traître Belin qui, au nom de l'indépendance du syndicalisme fait dans ce ministère la politique du capital contre la classe ouvrière. Belin, comme son prédécesseur Pomaret, se prononce pour la désindustrialisation de la France.

Cette désindustrialisation signifierait, du point de vue intérieur, la misère pour des millions de travailleurs chassés de la production et, par voie de conséquence, la ruine des paysans français.

Du point de vue extérieur, cette désindustrialisation signifierait l'anéantissement de la France en tant que grande nation, son ravalement au rôle de producteur de matières premières et fournisseur de produits agricoles, sa dépendance de l'étranger au point de vue économique et politique.

Dans la lutte contre le gouvernement de Vichy, les communistes doivent montrer que leur politique est le prolongement de la politique de trahison qui a fait le malheur de la France et ils doivent montrer que pour les FORCES DE LIBERATION SOCIALE ET NATIONALE QUI EXISTENT EN FRANCE, IL N'Y A PAS D'AUTRE ISSUE QUE DE SE RASSEMBLER AUTOUR DE LA CLASSE OUVRIERE ET DE SON PARTI COMMUNISTE POUR CHASSER LE GOUVERNEMENT DE LA TRAHISON ET IMPOSER DEMAIN UN VERTABLE GOUVERNEMENT DU PEUPLE, LE GOUVERNEMENT DE LA LIBERTE ET DE L'INDEPENDANCE DE LA FRANCE.

o o o o o o

- LA DEFENSE DES LIBERTES POPULAIRES -

Tous les partis de la bourgeoisie, y compris le parti socialiste, ont collaboré à la destruction des libertés publiques et à l'instauration de la dictature Pétain-Laval, mais cela ne peut pas provoquer à la base des remous, des protestations contre un tel état de choses.

Il est donc indispensable que les membres du parti s'informent de l'état d'esprit des anciens membres du Front Populaire

.../...

- 9 -

dans leur localité et fassent un travail sérieux de front unique à la base pour rassembler tous ceux qui sont opposés à la destruction des libertés populaires en France, tous ceux qui se dressent contre le Gouvernement de Vichy.

Dans ce domaine, nous, Communistes, qui dénonçons l'attitude criminelle des chefs de parti bourgeois et du parti socialiste, ainsi que des Princes de l'Eglise qui, tous, se sont faits les instruments des fauteurs de guerre et ont pactisé dans une même haine du communisme, nous tendons une main fraternelle aux travailleurs catholiques parce que nous voulons unir la Nation Française sous le signe de l'indépendance et de la liberté en France.

Il est du devoir des membres du parti de faire un gros effort partout pour réaliser le front unique à la base et rassembler autour de la classe ouvrière et du Parti tous ceux qui veulent que la France soit LIBRE ET INDEPENDANTE et non réduite à l'esclavage et vassalisée.

o o o o o o o o

- LES COMITES POPULAIRES -

Déjà, dans plusieurs dizaines d'entreprises, des Comités Populaires se sont constitués et ont, par leur action, obtenue le paiement des salaires en retard et autres revendications. Quand l'usine marche, un tel comité permet de grouper tous les travailleurs sur la base d'un programme revendicatif et il facilite la reconstitution du syndicat; quand l'entreprise ne marche pas, le comité permet de maintenir en contact les travailleurs qui étaient occupés dans l'entreprise maintenant fermée.

Au surplus, dans les quartiers, les localités, la création de comités populaires de solidarité et d'entraide doit être activement poursuivie par nos camarades. Dans certaines localités, ces comités s'occupent du ravitaillement et rendent de grands services à la population.

Ailleurs, de tels comités s'occupent des évacués, de leur logement, des intérêts de la population d'un quartier ou d'une localité. Ils font les interventions auprès des autorités municipales pour les vieux qui réclament l'assistance obligatoire, pour les mères de famille, pour les locataires menacés d'expulsion, etc...

Ces comités populaires deviennent, quand ils travaillent sérieusement, le centre du rassemblement de la population et quand des militants du parti se dévouent au sein de ces comités, ils augmentent par cela-même, l'influence de notre parti qu'on a vu, dans la lutte contre la guerre, donner l'exemple du courage, et qu'on doit voir maintenant dans les luttes quotidiennes pour la défense du pain des pauvres gens.

.../...

Monsieur le Maréchal PETAIN,

Au seuil de l'hiver 2 millions prisonniers de guerre souffrent encore loin de nous, loin des leurs.

Ce qu'ils attendent, ce qu'attendent leurs familles éplorées, plus que les maigres charités de votre secours national, ce qu'ils veulent, c'est le retour au foyer.

Aussi quelle amère déception lorsqu'ils ont appris que leur libération est encore ajournée et que leur calvaire continue. Ce serait pourtant juste, logique, conforme au droit international, puisque les hostilités sont terminées entre la France et l'Allemagne. Alors le peuple pense que vous n'avez rien fait pour le retour de nos malheureux frères, de crainte qu'ils ne viennent encombrer le marché du travail et grossir l'armée innombrable des chômeurs. Cruelle considération. La France peut nourrir tous ses enfants. Et c'est pourquoi nous réclamons la libération immédiate et sans condition des prisonniers de guerre.

Mais il est d'autres prisonniers qu'il faut aussi libérer. Ceux-là ce sont ceux de Daladier, de Reynaul, de Blum et les vôtres. Ce sont ceux qui sont emprisonnés en "collaboration" avec les autorités allemandes comme le grand professeur LANGEVIN, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France, véritable savant de célébrité internationale.

Ce sont les 100.000 travailleurs honnêtes qui emplissent vos prisons ou vos camps tandis que les véritables criminels tiennent le haut du pavé.

Il faut mettre fin à cette monstrueuse iniquité !

Vous spéculiez sur votre auréole de "vainqueur de Verdun". Mais nombre de ceux qui dans la boue des tranchées l'ont payée de leurs souffrances et de leur sang, gémissent aujourd'hui dans vos infames pénitenciers.

Ils sont des milliers qui portent encore dans leur chair les meurtrissures et les mutilations de la mitraille de Verdun ; des milliers dont la poitrine fut couverte de décorations, les mêmes que les vôtres Maréchal ; des milliers dont l'attachement à la France n'a jamais fléchi et que vous laissez mourir dans les cachots de France.

C'est Jean Ducloux, député de Paris, réformé de guerre 100 %, à la face épouvantablement ravagée par 30 opérations et qui perd, petit à petit, dans l'ombre de vos géoles ce qui lui reste de ses yeux.

C'est Félix BRUN, député de Lyon, mutilé de guerre des deux jambes à qui on a eu la cruauté de retirer ses jambes de bois pour qu'il se traîne lamentablement sur ses moignons douloureux.

C'est Georges LEVY, député, ancien combattant, vieillard de 66 ans (docteur). C'est le député Florimond BONTE blessé et prisonnier de l'autre guerre.

C'est Henri NEVEU, conseiller général de la Seine, sergent en 1918, plusieurs fois blessé, titulaire de 11 médailles. C'est PETIT gazé de guerre qui crache le sang dans son cachot humide et froid.

Tournez S.V.P.

Combien d'autres anciens combattants ainsi torturés sous vos ordres. Et avec eux combien d'honnêtes travailleurs, des cheminots comme MIDOL, des mineurs comme MARTEL, des professeurs comme BERLIOZ, des instituteurs comme FAJON, des mamans, d'honnêtes jeunes filles, des jeunes gens, des vieillards et des pères de famille. Citons quelques cas.

Le député de Marseille BILLOUX est père d'une petite fille née au moment de son emprisonnement. On lui refuse de la voir avec sa femme même à travers les barreaux de la prison.

C'est en vain que les 3 petits enfants du député WALDEK ROCHER pleurent pour qu'on leur rende leur papa emprisonné depuis un an.

Et voici des faits plus révoltants encore. Lucien SAMPAIX, journaliste, enfermé au camp de Prémol (Isère) demanda qu'on lui permette d'embrasser ses 3 gosses et sa femme. Refus brutal des officiers : les civils ne doivent pas approcher.....Mais ces mêmes officiers font venir des femmes de moeurs douteuses et ont avec elles, devant les détenus, des attitudes scandaleuses. Un jour même ils obligèrent ces honnêtes pères de famille à saluer ces échappées de maisons closes. Au début d'Avout les prisonniers, le coeur serré par ces mauvais traitements, n'ayant pas absorbé leur pitance, le capitaine Coquin les fit rassembler et encadrer par des gardes mobiles à qui il ordonna furieusement de tirer dans le tas " sur la canaille".... Enfin, pour l'exemple, sans motif ni inculpation SAMPAIX et 10 autres furent extraits du camp et jetés en prison à Grenoble.

Des monstruositées de ce genre sont nombreuses.

Faut-il répéter que le régime des prisons pour ces Français irréprochables n'est pas celui du château de Chazeron mais pire que pour les criminels de droit commun. On vole notamment aux détenus plus de la moitié des sommes que leurs proches leur envoient au prix de mille privations.

Tout cela, Monsieur le Maréchal, vous ne pouvez l'ignorer et la fin de ces atrocités, la libération de ces prisonniers là, c'est de vous qu'elle dépend.

Mais quel est donc leur crime ?

C'est d'avoir eu le courage, dans leur attachement à la France et alors qu'il en était temps, de prononcer les paroles de paix qu'attendait notre peuple avant que le désastre soit consommé.

Leur libération s'impose comme la fin d'une injuste cruauté qui fait frémir tout le peuple d'indignation et de colère.

Ecoutez les enfants en pleurs, sans pain, devant le foyer sans feu, vous réclamer leurs papas, leurs mamans.

Ecoutez les parents vous réclamer leurs filles, leurs fils qui ne sont pas des criminels.

Non ! vous ne pouvez pas les entendre. Pire que cela, plus monstrueux. Vous avez fait condamner à 10 mois de prison 14 braves femmes de St-Etienne, des épouses, des mères qui avaient osé demander qu'on leur rende leurs maris injustement emprisonnés.

Vous n'entendez pas la voix des 1.700.000 morts de 1914-1918 s'élever contre la torture de leur anciens camarades de tranchées !

Entendez du moins le peuple entier qui vous crie : Amnistie ! Amnistie avant Noël à tous les emprisonnés politiques. Ouvrez vos Bastilles. Rendez nous nos prisonniers, ceux d'Allemagne et ceux de France !

.....

Le Travailleur

du Languedoc

Mois de Novembre



N° 1

A LA POPULATION AUDOISE

Depuis quelque temps une régression intense s'est abattue sur nos villages et les villes de notre département. Sous le couvert d'une législation quelconque d'un article d'un quelconque journal, l'appareil judiciaire, la police, arrêtent soit les meilleurs ouvriers, soit les hommes les plus honnêtes et les mieux considérés de notre région.

Pour savoir que notre population est hostile à tous ces arbitraires, contraires à notre idéal de justice et de liberté.

Allons nous laisser arrêter les meilleurs penseurs des conditions de notre région? Allons nous laisser dans les camps de concentration ceux qui ont défendu la paix et la liberté? Non.

C'est pourquoi le Parti Communiste vous appelle à l'action.

A L'ACTION pour abrégier la souffrance de nos prisonniers

A L'ACTION pour obtenir leur libération au dépit de toutes les déclarations mensongères; pour que soient indemnisés les victimes orphelins et les veuves de guerre.

A L'ACTION pour donner du travail à tous nos chômeurs et aux désobilisés. A Carcassonne et à Narbonne plus d'un millier attendent vainement les grands travaux. Le taux de l'allocation est fixé; qu'attend-on pour la leur payer?

A L'ACTION pour les paysans sinistrés; il ne suffit pas de former des comités aux noms ronflants, d'annoncer des sommes astronomiques (100 millions de francs pour 1 milliard de dégâts) pour la reconstruction des routes et des ponts, il faut venir en aide immédiatement au paysan, au paysan qui a perdu toute sa récolte, parfois toute sa terre. Le meilleur retour à la terre c'est d'y retenir ceux qui y sacrifient toute leur vie et non les laisser dans la ruine et dans la misère.

A L'ACTION pour ne pas que sous le principe de la surveillance des prix on étouffe le petit commerçant. Le ravitaillement de la population en souffre déjà, on pourrait signaler une multitude d'incidents. Que ne fait-on rendre gorge à ceux qui se sont enrichis à milliards pendant la guerre 39 - 40.

A L'ACTION pour la révision et l'augmentation des salaires et traitements; en plus des restrictions les ménagères ne peuvent pas boucler le budget; les familles avec enfants sont vouées à la misère.

A L'ACTION enfin pour conserver la Paix. Que notre population évite l'exode des Lorrains Français, garantis pour

A L'ACTION enfin pour conserver la Paix. Que notre population réfléchisse à la triste exode des Lorrains Français garantis pourtant de la sollicitude du Maréchal.

Par la faute de l'un et de l'autre le sang a coulé hier à Sers el Kébir en Indochine, aujourd'hui au Gabon. C'est pourquoi, nous communistes, nous ne disons ni M. Pétain ni de Gaulle.

Soyons vigilents,

ne pouvons savoir ce que nous prépare un traquignon comme Laval. Pour conserver la paix, il faut que notre pays s'allie immédiatement avec le grand peuple qui a su se préserver de la guerre et est resté neutre au milieu du conflit, avec la grande Union Soviétique dont nul aujourd'hui ne s'ose contester la puissance.

Il faut d'abord chasser les rangs de la classe ouvrière les neutres à l'exemple du conseil municipal de Narbonne qui a lancé aux ~~mexx~~ nées anti-ouvrières; certains n'ont pas craint de se faire faire les auxiliaires zélés de la police pour faire arrêter leur camarade de travail. Que l'on se souvienne des affaires patriotes et surtout l'acceptation d'une politique ultra-réactionnaire, ce qui n'a pas empêché leur déchéance.

Aussi ceux qui à l'instar de ce valet d'antichambre préfectorale, Serret, ce révolutionnaire sans révolution et tous ses aides qui non contents de trahir leurs amis trahissent la classe ouvrière pour conserver et leur place et les bénéfices qui en découlent. Ils se sont faits les fossoyeurs de la C.G.T.; ils espèrent aujourd'hui toucher quelques prébendes de leur ami Belin.

C'est pourquoi nous disons, Travailleurs honnêtes, commerçants, paysans, fonctionnaires, Socialistes, Radicaux, Républicains, tous derrière le Parti Communiste, tous dans un Front Unique pour la conquête de toutes nos libertés, pour le droit de manger en travaillant, pour la Paix, pour une France forte, libre et heureuse.

E C H O S

Le Voyage de Molotov à Berlin

Dans la paix, par son travail et son organisation socialiste, sous le drapeau de Lénine et de Staline l'U.R.S.S. est devenue la plus forte puissance du monde. Sa marche toujours en avant, vers le progrès, la liberté doit être un exemple, une émulation pour tous.

Le Voyage du Maréchal Pétain à Toulouse.

Tous les journaux ont parlé du voyage. L'un d'eux; ils ont oublié les murs couverts d'inscriptions: l'honneur au pouvoir; on a passé sous silence les tracts venus du ciel, et dont le Maréchal Pétain a été comblé.

Camarades,

Lisez notre presse; L'UMANITE

LE TRAVAILLEUR DU LANGUEDOC

Extrait l'ouvrage *La Résistance audoise (1940-1944): tome 1 / présentée par Lucien Maury. - [Carcassonne] : Comité d'Histoire de la Résistance du département de l'Aude, 1980. - 449 p. côte 940.53 MAU/1, Témoignage D'Etienne Rives p36 37*

La préparation morale à la Résistance

« La forme initiale diffuse et cachée, écrit Etienne Rives celle qui ne se mesure pas, que bien des historiens, qui ont besoin de hauts faits, de batailles, de procès, d'exécutions et de tortures, ont, selon nous, mal appréhendée, mal expliquée, c'est la résistance de la clairvoyance et de la prospective.

Dès juillet 1940, convaincre ses proches, le voisin, le passant, l'interlocuteur occasionnel, que la France ne peut vivre éternellement à genoux, ou dans l'attente d'un miracle militaire, qu'elle peut compter sur ses alliés, sur le sursaut d'honneur que d'autres peuples ne manqueront pas d'avoir devant la hideuse conception de la société nazie, « Que la nuit finira », c'était le soucis du cœur et de l'intelligence de certains.

Cela commença dans notre famille par l'achat d'un petit livre bordé d'un ruban tricolore : la théorie du Général de Gaulle sur l'armée blindée(1938) et par la lecture de « Mein Kampf » en traduction intégrale que les officiers allemands, plus tard en novembre 1942, s'arrachèrent des mains, chez Jacques Monod à Marseille, rempli de curiosité insatisfaite et de doute sur les chances de victoire sur le nazisme .

Cela continua par l'écoute précoce de la B.B.C., par la profonde émotion qui nous étreignit à l'audition de la proposition fantastique et généreuse de Churchill que le Général de Gaulle apprécia avant son départ pour Londres : créer une union quasi nationale en mettant en commun toutes les ressources entre la France et l'Angleterre, et, en quelque sorte, fondre les deux pays dans le même creuset, tout au moins pour un temps, celui «du sang et des larmes ». Faire comprendre qu'une proposition de cet ordre, était un signe avant-coureur de la résurrection, qu'il fallait oublier Dunkerque et Mers-el-Kébir, l'évacuation de force par les Anglais des Français de Madagascar et leur internement en Angleterre, etc... Faire sentir-même à des marins bretons, ce qui est encore difficile de nos jours- que l'Anglais n'était plus l'ennemi héréditaire, faire savoir que les deux fusiliers marin rentrés à l'île de Sein après Narwick avaient été réexpédiés vers de Gaulle par leur femmes, plus fermes et plus clairvoyantes qu'eux, « pour qu'ils ne soient pas les deux seuls hommes à rester honteusement dans l'île, alors que les autres étaient tous partis ».

Petits actes quotidiens, comme l'opposition à l'affichage du portrait de Pétain dans les bureaux, lecture critique des journaux, opposition à l'enrôlement d'office dans les légions du Maréchal par le délégué du village (« Nous vous dénoncerons, si vous ne voulez pas adhérer, comme hostile »), déformation naïve et joyeuse par les enfants des chants obligatoires de l'école etc.

Casser le mythe d'une entente possible de la France et de l'Allemagne nazie, sortir des erreurs politiques du pays, voir très loin et très haut, alors qu'on mangeait des topinambours.

Se faire une autre morale vis-à-vis de l'ennemi, discerner les opportunistes présents et futurs, des solides et des généreux ; puis chez les autres, les prêts à croire à « la divine surprise », au rachat nécessaire des fautes passées su pays dans l'austérité et dans le malheur, créer le doute, l'incertitude. Relire ou entendre toute nouvelle officielle avec l'œil et

l'esprit en éveil, discerner le vrai du faux, l'apparence de la réalité, l'in vraisemblance du bourrage de crâne, la froide lucidité de l'appel sournois à la peur et à la résignation des vaincus.

Mais il fallait aller plus loin ; expliquer au prisonnier évadé qu'il avait fait un acte méritoire mais qu'il allait tomber dans le milieu familial ou local intoxiqué par la propagande de Vichy et qu'une certaine prudence s'imposait. Encourager le réfractaire au S.T.O., le pousser « à prendre le maquis », même s'il n'y avait pas d'armes, comme les réfractaires de l'an VIII allaient se cacher dans les bois pour résister à la conscription.

Cette résistance, plus ou moins courageuse, mais efficace à la longue, se distinguait très vite de l'opportunisme de nombreux Français qui, astucieusement à leurs propres yeux, se ménageaient une porte de sortie dans tous les cas.

Il fallait créer le doute d'un côté, propager sa foi de l'autre, en somme préparer les esprits, même en dehors des publications clandestines dont le rôle fut immense, car certains, sceptiques sur la propagande alliée, devaient être convaincus autrement.

Précautions et efforts supplémentaires, il fallait dérouter l'Allemand par d'autres armes précédant celles utilisées par le maquis de combat, les attentats, les destructions, les détournements de courriers, la chaîne de renseignements, prendre en toute circonstance une position, une attitude ferme, rapide, secrète, efficace. Avant l'angoisse causée par ces « terroristes » des maquis, qui a joué à fond pour accélérer la victoire, il fallait casser le plan d'Hitler, créer chez l'ennemi l'incertitude sur l'attitude de la population française, et enrayer l'offensive psychologique nazie qui tendait à la séduction de notre peuple, anesthésié par la catastrophe.

En somme, avec des moyens dérisoires, mais avec continuité-car cela commença pour certain avant et pendant la drôle de guerre- avec ténacité, avec entêtement, avec foi, s'efforcer d'accomplir, à sa place, cette tâche immense : après l'écroulement général de 1940, refaire la morale à la France. »

CABINET du PREFET
DE L'AUDE.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Carcassonne, le 13 Mai 1940.

LE PREFET DE L'AUDE

à Messieurs les MAIRES du DEPARTEMENT.

Handwritten notes:
46
222

Des inscriptions ont été apposées récemment sur des monuments publics ou des immeubles particuliers.

Ces inscriptions qui paraissent inoffensives, peuvent être quelquefois un mot d'ordre ou une consigne pour certains individus à la solde de puissances étrangères.

Si des inscriptions de ce genre sont relevées dans votre commune, vous voudrez bien m'en aviser aussitôt et avertir également la brigade de gendarmerie aux fins d'enquête.

Dès que l'enquête de gendarmerie sera terminée vous prendrez toutes dispositions nécessaires afin de faire disparaître ces inscriptions.

J'appelle également votre attention sur les affiches et plaques publicitaires de la "Chicorée Pacha" qui porteraient des indications susceptibles d'intéresser des agents ennemis et de nuire par suite à la Défense Nationale.

Les mêmes mesures devront être prises.

Le Préfet,
A. P. SADON.

Ministère de l'Intérieur

Rivel, le 17 Décembre 1940

Direction Générale
de la
Sûreté Nationale

Le Commissaire Spécial, Directeur du Camp

19 DEC 1940

Monsieur le Préfet de l'Aude (Cabinet)

Centre de séjour surveillé
de Rivel (Aude)

à Carcassonne

Objet :
Consignes du camp
de Rivel

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que dans l'intérêt de la discipline du camp,
j'ai pris les dispositions suivantes à l'encontre
des internés :

1^o Suppression à partir du 8-12-40 de toutes
les autorisations de travail pour Chalabre.

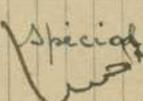
Cette interdiction frappe :

a) l'interné Galey, Joseph qui travaillait
comme ouvrier chez Monsieur Canat, fabricant
de chaussures.

b) Garaudy, Pierre professeur révoqué d'Albi
qui donnait des leçons aux enfants de la famille
Canat.

2^o Suppression à partir du 15-12-40 des douches pour
les internés qui à cet effet allaient à Chalabre tous les samedis
sous la conduite des gardiens.

3^o Communication d'une note de service du 15-12-40
les informant que toute disension politique ou syndicale
entre eux ou avec qui que ce soit sera considérée comme
propagande communiste, entraînant l'arrestation immédiate
de ou des internés.

Le Commissaire Spécial, Directeur du Camp,


Copie à
Monsieur le Sous Préfet
de l'arrondissement
de Limoux



Lopez Hurtado fut expulsé le 3/7/40
à la suite d'un rapport de gendarmerie indiquant
qu'il avait menacé un français et qu'il naviguait
les gens de Montlaur. Carrières

Blanes Piñero Manuel expulsé le 3/7/40
à la suite d'un rapport de M. Blasi
domicile à Salvière (donné au Cabinet)

Ricart Baudilio expulsé le 3/7/40 pour
abandon de travail - domicile à Urdonne,
11, rue ancienne Porte des Catalans

Gonzales Ramon expulsé le 3/7/40 (donné au
Cabinet)

Paster Vincent expulsé le 5/7/40 (rapport de M.
Blasi faisant connaître que cet étranger avait, au
cours de la période du gouvernement de front populaire
mené les manifestations publiques d'extrême gauche, il
avait opposé à ce que son fils contracte un
engagement volontaire pour la durée de la guerre.
domicile à Salvière

Peltan Vincent expulsé le 9/7/40 - Ses
agissements auprès de ses camarades a essayé de
créer un état d'esprit tel qu'il avait été
qui aurait pu, s'il avait été suivi, provoquer des
désordres (rapport de M. Blasi) Domicile à Urfage

Losa Alexandre expulsé le 9/7/40 - a été
condamné le 14/5/40 par le tribunal Correctionnel
de Valence à 1 mois de prison pour menaces
verbales. avait été transféré à la prison d'arrêt
de Carcassonne -

EP / YC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DU
PRÉFET DE L'AUDE

Carcassonne, le 30 Septembre 1940

Ministère

l'Intérieur

MINUTE

©Archives départementales de l'Aude

107 W 239/ 5

DIRECTION

Cabret

Le Préfet de l'Aude

A Monsieur, le MINISTRE, SECRETAIRE D'ETAT à L'INTERIEUR
(CABINET)

V I C H Y

Conformément à vos instructions du 22 Octobre dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les services de police du département n'ont pas ralenti leur activité au cours de la quinzaine écoulée et continuent à exercer une surveillance stricte des centres où le retour d'anciens adhérents du parti communiste, démobilisés, pourrait laisser craindre une reprise de la propagande communiste.

À NARBONNE, une enquête, à été faite pour découvrir les individus détenteurs des tracts " vendanges 1940" dont je vous ai signalé la découverte par rapport du 18 Septembre 1940.

Deux perquisitions ont été effectuées sans résultat au domicile de M.M. ISAMBOURG et SALVAGE, employé de gare à BEZIERS, susceptible d'avoir apporté ces tracts de l'Hérault. Il semble, ^{en effet} ~~en effet~~, que ces tracts aient été rédigés et tirés dans ce département où une distribution beaucoup plus importante a été faite dans la région de BEZIERS. ^{en effet} Les noms des militants communistes mentionnés parmi, lesquels je ne relève aucun des extrémistes du département de l'AUDE et où au contraire figure, nombre de militants communistes de l'Hérault, renforcent cette présomption.

à QUILLAN, à quelques tracts manuscrits ont été affichés au cours de la première quinzaine de Septembre,

une première enquête n'a pas donné les résultats attendus. Je fais actuellement procéder à une contre-enquête, dont je ne manquerai pas de vous indiquer les résultats.

(à mener) - *

Par ailleurs, ^{d' M. le Ministre secrétaire d'Etat} ~~j'ai~~ ^{en accord avec les} ~~proposé~~ ^{aux services locaux} de la S.N.C.F. d'envisager le déplacement d'office de trois ~~de~~ ^{à la S.N.C.F. en fonction à Carcassonne :} leurs employés M.M. BONNEMAISON Léon né le 16 Janvier 1891 à CARMAUX, employé au service électrique de la S.N.C.F. et demeurant rue Buffon à CARCASSONNE;

M. RIGAIL Joseph, né le 18 Novembre 1898 à VILLELONGUE (Aude) agent des trains, demeurant 55 rue du Pont-Vieux à CARCASSONNE,

M. PY Jean-Baptiste, né le 2 Mai 1891 à Ste EULALIE-de-CERNON (Aveyron), conducteur à la S.N.C.F. demeurant 7 rue du Cherche-Midi à CARCASSONNE, qui s'étaient signalés ^{avant la guerre de 14-18} par leur activité en faveur du parti communiste dissous et qui restent ~~très~~ trop marqués. → A

* Partout j'ai prescrit aux divers services de police, qui agissent en une collaboration étroite, de suivre attentivement, et avec méthode les moindres indices qu'ils relèveraient, attestant une reprise de l'activité communiste.

→ A Enfin conformément aux instructions de M. le Vice-Président du Conseil en date de ce jour, j'ai interdit la publication de l'hebdomadaire " LA REPUBLICAINE SOCIALE " édité à Narbonne et fait saisir dans tout le département les exemplaires ~~mis~~ de ce journal, mis en vente.

1 COMMELERA Pierre, né le 25 Décembre 1915, à Castelnaudary de Feu Auguste et de F. Marie Louise SINGES, demeurant à Fezens.

2 JAMMA Nicolas Prosper, né le 26 Juin 1886, à Carcassonne, de F. Bartélémy et de F. NEGRE Rose, demeurant à Carcassonne.

3 PINCON Henriette, née le 18 Mai 1891 à Paris 18ème, sans profession, demeurant Route de Montréal, à Carcassonne.

5°-Nombre de condamnations, relaxes, ordonnances de non-lieu intervenues. 666--

Trois condamnations
Quatre informations.

6°-Le nombre d'étrangers ayant fait l'objet de propositions d'expulsion. Sept.

7°-Nombre d'individus ayant fait l'objet de propositions de déchéance de nationalité. Néant.
de radiations d'affectation Spéciale? ...néant.

8°-Nombre de groupements ou associations dissouts. Néant

9°-Nombre et titre des journaux périodiques ou publications interdites ou suspendues.néant

10-Nombre de perquisitions effectuées...deux.

Une surveillance constante est exercée sur tous les éléments français et étrangers suspects qui résident dans notre département c'est ainsi que plusieurs cas de radiation d'affectation spéciale font l'objet d'un examen et recevront vraisemblablement une décision courant du mois de Juin. Par ailleurs, les réfugiés en provenance de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg sont eux aussi l'objet de mes préoccupations, 48 d'entre eux considérés comme suspects, ont été appréhendés et concentrés au camp de Bram en attendant d'être soumis à une Commission de Criblage.

Le Commissaire Spécial

MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

Carcassonne

le 7 Juin

1940

SURETÉ NATIONALE

Rapport Mensuel

sur l'activité des Services
de Police dans le Département.

Le Commissaire Spécial, Chef de Secteur
à Monsieur le Préfet de l'Aude
Carcassonne

Me conformant aux prescriptions de la Circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, en date du 16 Décembre 1939, concernant la statistique à fournir mensuellement, en matière de repression des menées anti-nationales, j'ai l'honneur de vous rendre compte comme suit des opérations effectuées courant Mai écoulé.

1°-Nombre d'arrestations opérées..six....

2°-Nombre et qualification Juridique des inculpations retenuesSept.

Six pour propos séditieux de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et de la population.

Une pour sabotage ralentissant la production.

3°-Répartition des inculpés suivant la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent;

- 4 ouvriers agricoles
- I ouvrier électricien
- I manoeuvre maçon
- I sans profession.

4°-Répartition des inculpés, suivant leur nationalité avec leur état Civil.

LONGINOTTI Guisto, né le 9 Juillet 1901 à Carro, (Italie). de Ricardo et de CORTONA Sierra, demeurant à Narbonne.

BESA MONSO, né le 3 Octobre 1900; à Artésa (Espagne) de Luis et de MONSO Antonia, demeurant à Durban

Vande Voelle Lucien, né le 23 Février 1901, à La Madeleine (Belgique), de Georges et de DUBOIS Louise, réfugié demeurant à Narbonne.

ARNAUD, Henri, né le 17 Juin 1923, à La Nouvelle, de Jean et de CASELLES Dolorés, de parents espagnols, demeurant à La Nouvelle.

Handwritten signature and scribbles in the left margin.

NOM PARES

Prénoms Michel

Date et lieu de naissance 9.12.1909 à PERPIGNAN

Nationalité française

Domicile Belvianes

Profession comptable

Situation de famille célibataire

Date octroi allocations

Date radiation

Antécédents politiques : arrêté le 25.12.40 (suspect
au point de vue National) libéré le 14.2.
1942.

Situation administrative :

CLASSEMENT DOSSIER : suspect (liste S)

NOM PELOUZE

Prénoms Gabriel

Date et lieu de naissance 10 janvier 1910 à CARCASSONNE

Nationalité française

Domicile 28, rue Lapeyrade

Profession employé des P.T.T.

Situation de famille

marié deux enfants.

Date octroi allocations

Date radiation

Antécédents politiques:

communiste

Situation administrative:

astreint à résider à Rivel par arrêté du
10 décembre 1940.

condamné à 20 ans de travaux forcés.

CLASSEMENT DOSSIER: INTERNE.

SUSPECTS.

NOM PIQUEMAL

Prénoms Léonce

Date et lieu de naissance 11 sept. 1913 NARBONNE

Nationalité française

Domicile 16, rue Chanzy NARBONNE

Profession comptable

Situation de famille

célibataire

Date octroi allocations

Date radiation

Antécédents politiques:

dirigeant de la section communiste de
NARBONNE.

Situation administrative:

astreint à résider à Rivel par arrêté du 20
nov. 1940. Transféré au camp de Bossuet (Algé-
rie) Echappe pour le moment à l'autorité du
Gouvernement français.

CLASSEMENT DOSSIER: INTERNES.

NOM ROQUES
Prénoms Félix
Date et lieu de naissance 4 Mai 1899 Paris
Nationalité Française
Domicile QUILLAN
Profession Chef de Service de l'Enregistrement
Situation de famille au Dahomey
marié - sans enfants

Date octroi allocations

Date radiation

Antécédents politiques:

Militant communiste

Situation administrative:

Interné le 3 Octobre 1940 au centre de Serrières puis à Rivel - Actuellement Maréchal des logis de réserve au camp de la selèrcue dépôt des isolés métropolitains à Marseille

CLASSEMENT DOSSIER:

NOM SERRA
Prénoms Antoine
Date et lieu de naissance 2 Avril 1896 La Nouvelle
Nationalité
Domicile La Nouvelle
Profession Ouvrier usines "Marty et Parazols
Situation de famille

Date octroi allocations

Date radiation

Antécédents politiques:

Situation administrative:

radiation affectation spéciale le 4 Avril 1940
Assignation résidence surveillée le 26 Octobre
1940
Mesure rapportée le 26 Mars 1941

CLASSEMENT DOSSIER: